



Suite : Conférence de presse du 22 janvier 2026

Une prise d'eau sur le Touyre est donc tout à la fois totalement inutile et nocive :

si les objectifs n'ont pas changé, alors Montbel remplit les missions qui lui ont été attribuées. La convention interdépartementale qui régit les usages de l'eau du barrage de Montbel prévoit l'octroi de :

- * * 26 Mm³ pour la branche Aude / Haute Garonne par l'intermédiaire de l'Adducteur Hers Lauraguais pour alimenter le lac de la Ganguise,
- * * 34 Mm³ pour la branche Hers Ariège pour le soutien d'étiage Hers et la compensation des prélèvements agricoles,
- * * 5 Mm³ ferme pour le soutien d'étiage de la Garonne dans le cadre du nouveau Plan de Gestion des Etiages (PGE)
- * * Et, accessoirement, produire de l'électricité

Dans tous les cas, pour remplir tout son contrat, Montbel doit voir transiter 65 Mm³ d'eau dans le barrage (26+34+5). Or, à la prise d'eau du Peyrat sur l'Hers c'est une moyenne annuelle de plus de 82 Mm³/an d'eau qui ont été dérivés de l'Hers avec des pics de plus de 90 Mm³ qui auraient dû permettre d'amortir les années de déficits.

Ces dernières années : 2014, 2015, 2016, 2018, 2019 2020, 2021, 2022 le barrage à fin juin a été totalement plein ou quasi plein, seules les campagnes 2017, 2023 et 2024 n'était pas au maximum des 60 Mm³ (soit dans les normes de défaut de remplissage prévu 1 année sur 10).

Argumenter par la nécessité du soutien d'étiage n'est pas convainquant :

Avec plus de 300 millions de m³ stockés entre montagne et piémont, notre département contribue déjà grandement depuis de nombreuses années à l'effort régional et national : hydroélectricité, irrigation, soutien d'étiage. Il est de très loin, le premier contributeur au soutien d'étiage interrégional Adour Garonne (55 Mm³ par le complexe IGLS (45Mm³) renforcé aujourd'hui de Naguilles (10 Mm³), 1 Mm³ Filhet, plus 5 Mm³ Montbel soit un total de 61 Mm³). Et aujourd'hui un nouveau projet de STEP à l'Hospitalet qui serait aussi attribué au soutien d'étiage (10 Mm³).

Avec pour conséquence que les masses d'eau d'Ariège sont en Etat Fortement Modifié (MEFM) selon la DCE.

Un projet qui va à l'encontre des solutions désormais préconisées

Parmi les mesures communes ou transversales, **les Solutions Fondées sur la Nature (SFN)**, visant à maintenir voire renforcer les services écosystémiques représentent une alternative durable, et parfois moins coûteuse, aux investissements technologiques ou à la construction et l'entretien d'infrastructures".

C'est d'autant plus vrai que :

*** Les surfaces irriguées diminuent :** « Les cultures implantées témoignent de la baisse des surfaces fortement consommatrices d'eau comme le maïs (- 54 % par rapport à 2021-2022), au profit des pois (+ 1 133 % par rapport à 2021-2022) et des céréales et colza (+ 140 % par rapport à 2021-2022) ». source CODERST du 07 février 2025

* **Les cultures changent** et évoluent vers des cultures demandant moins de « tours d'eau » ou plus précoce pouvant bénéficier des pluies printanières. Cette tendance régionale engagée depuis longtemps se confirme au niveau local (Ariège) sur la période 2010 – 2024.

Il est à noter que suite à l'épisode « canicule sécheresse » de 2022 où malgré le stock d'eau de Montbel à son maximum et son utilisation intégrale, les rendements de maïs irrigué se sont effondrés. Depuis de nombreux contrats passés entre exploitants et semenciers n'ont pas été renouvelés.

* **Une rivière polluée de longue date** : Malgré des efforts on ne nettoie pas 70 ans de pollutions en quelques années. Les fonds et les eaux du Touyre restent pollués et potentiellement dangereux. Son état est classé mauvais à moyen au titre de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE).

Le Touyre privé de la plus grande partie de ses débits sur 13 km : Dans le cas du Touyre, avec un débit interannuel à Léran de 1,98 m³/s même en laissant à l'aval de la prise d'eau un débit réservé de 600 l/s, le cours d'eau n'aurait couramment, sur les 13 km de son tronçon court-circuité, que des débits très inférieurs au débit de stress qu'il connaît en moyenne sur ses périodes d'étiage (647 l/s en moyenne mensuelle du mois le plus bas (Aout)). Malgré cette proposition de débit réservé de 600 l/s **le Touyre sera en étiage permanent**, hors épisode exceptionnel de surverse.

Concernant la réalimentation du Touyre aux étiages sévères. La proposition avance des soutiens de l'ordre de 160 l/s pour un cumul en période d'étiage de 0,22 Mm³ (indexé sur les autorisations de volumes prélevables pour les irrigants du Touyre sur la zone Léran). Autant dire que ces retours d'eau au Touyre ne sont que la compensation des prélèvements agricoles autorisés. Le Touyre au passage changerait de statut passant "rivière réalimentée" !

Dans ces conditions, le Touyre cumulera les impacts des pollutions moins diluées post station d'épuration (Larroque d'Olmes et Léran) et des pollutions résiduelles du passé industriel en sus des impacts des débits très affaiblis sur les tronçons court-circuités

Pour répondre aux enjeux présents et futurs d'autres solutions sont possibles

Le projet de Montbel ne mise que sur une seule solution, capter un nouveau cours d'eau, alors que l'inventaire de la ressource globale du bassin versant montre que la mise en cohérence de plusieurs solutions permet de répondre largement aux évolutions de consommation, si besoin était après adaptation des pratiques et des comportements.

L'inventaire des possibilités :

* **Ne pas augmenter les déficits hydriques dus à l'évaporation** : Le BRGM dresse un bilan pour 343 hectares de plans d'eau de la vallée de l'Ariège jusqu'à la Garonne : entre 2 et 3 Millions de m³ de déficit hydrique annuel. C'est donc logiquement 4 à 6 Mm³/an de perte en eau pour les 600 hectares de lacs de gravières sur la seule plaine d'Ariège à Saverdun et 3 Mm³ sur Montbel. A combien de centaines de millions de m³ se chiffre aujourd'hui la perte de ressource en eau en évaporation sur la somme de ses retenues artificielles : barrages, nappes mises au jour, retenues collinaires.

* **de se mettre en capacité d'entonner davantage en périodes de crues** à la prise d'eau du Peyrat sur l'Hers,

* **de mettre à contribution les retenues collinaires** du bassin versant sur les Coteaux de l'Hers et le Lauraguais(entre 3 et 5 Mm³),

* **d'utiliser la Valeur Prélevable Admissible des nappes Hers-Ariège** entre 10 et 35Mm³ selon les scénarios climatiques, l'étude du BRGM « Gestion des systèmes aquifères alluviaux des nappes de l'Ariège et de l'Hers » BRGM/RP 57174 FR , une Valeur de Prélèvement Admissible de 10 à 35 Mm³ est disponible, sans affecter les fonctionnalités de la nappe.

Ainsi, avec des volumes prélevable de 24,8 Mm³ à 49,3 Mm³ (selon le scénario climatique envisagé), et après soustraction les prélèvements existants (10 à 14 Mm³), les résultats sont significatifs : **la recharge des nappes Hers Ariège est en capacité de répondre aux besoins qui servent de prétexte au projet de détournement du Touyre.**

* **de destiner le projet STEP de l'Hospitalet à la compensation des prélèvements agricole** du bassin de l'Ariège en lieu et place du soutien d'étiage prévu 10 M m³. Avec 61.5 Mm³ l'Ariège est de loin le plus gros contributeur du bassin Adour Garonne. Ces lâchers d'eau pour soutien d'étiage sont dédiés et non disponibles pour un autre usage.

Le projet de l'Hospitalet est en mesure de compenser la lacune des non-compensations des prélèvements agricoles de la vallée de l'Ariège effectués depuis la première station de pompage d'irrigation située à Varilhes jusqu'à la confluence de l'Hers avec l'Ariège, lieu de restitution des compensations par Montbel, permettrait d'alléger d'autant l'obligation de compensation de ce barrage. La restitution des débits se fait à la confluence de l'Hers / Ariège, bien en aval des lieux de prélèvements.

* **d'écouter les préconisations des scientifiques pour des Solutions Fondées sur la Nature** " Les SFN, visant à renforcer les services éco-systémiques représentent une alternative durable moins coûteuse que les investissements technologiques ou la construction et l'entretien d'infrastructures..." (étude interdisciplinaire Piragua (décembre 2023)). Les sommes budgétées par le porteur de projet (près de 21 Millions d'euros) pouvant ainsi être redirigées pour réorienter l'ensemble des activités vers la sobriété, la qualité et l'économie de la ressource en eau.

Au total entre 25 et 50 M m³. Des volumes qui sont très largement supérieurs à ceux qui seraient détournés du Touyre (10 à 13 Mm³).

Foix le 22 janvier 2026